

AXE 1 - LE DÉVELOPPEMENT ET LA PROMOTION DES ARTS ET DE LA CULTURE

OBJECTIFS	ACTIONS	RÉSULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS	ACTIONS DE L'AN 1
1.1 LE MAINTIEN DE CONDITIONS PROPICES À LA CRÉATION ET À LA LIBERTÉ D'EXPRESSION	1.1.1 Réaliser une étude sur le financement du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) par discipline et par région.	<i>Avoir contribué au débat public sur la liberté d'expression et sur le financement de la culture :</i> - Nombre d'interventions publiques et privées; - Réalisation de l'étude sur le financement du CALQ; - Revue de presse témoignant de l'action du Conseil.	1.1.1
	1.1.2 Faire pression sur les organismes publics en faveur de l'accessibilité des données d'information sur le financement.		
	1.1.3 Intervenir sur les politiques et programmes publics qui exercent une influence sur la liberté de création.		
1.2 LE REHAUSSEMENT DU FINANCEMENT MUNICIPAL ET DU FINANCEMENT DU SECTEUR PRIVÉ DANS LES ARTS ET LA CULTURE	1.2.1 Poursuivre une veille stratégique sur le financement municipal et du secteur privé.	<i>Avoir interpellé directement les municipalités et le secteur privé en matière de financement de la culture :</i> - Production d'un état de situation bisannuel; - Type et nombre d'activités.	1.2.1 1.2.2
	1.2.2 Poursuivre les activités de représentation concernant Mécénat Placements Culture.		
1.3 L'ACCROISSEMENT DE LA PARTICIPATION DE LA POPULATION AUX ACTIVITÉS CULTURELLES	1.3.1 Développer des stratégies de valorisation des disciplines.	<i>Avoir documenté les activités de promotion et leurs impacts :</i> - Type et nombre d'activités; - Statistiques sur les publics en salle et sur la fréquentation des sites web.	1.3.1 1.3.2 1.3.3
	1.3.2 Consolider les activités de promotion, notamment le Printemps de la musique et QuébecSpectacles.		
	1.3.3 Maintenir une veille stratégique sur le développement des publics.		
1.4 LA PROMOTION DE L'INTÉGRATION DES ARTS ET DE LA CULTURE DANS LES ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT	1.4.1 Poursuivre le partenariat du Conseil et de la Ville de Québec pour la réalisation du projet « Former des êtres culturels ».	<i>Avoir développé des actions en faveur de l'intégration de la culture dans les activités scolaires :</i> - Rencontre annuelle dans chaque région avec des acteurs culturels, des enseignants et des commissions scolaires; - Type et nombre d'activités de représentation.	1.4.1
	1.4.2 Initier, avec d'autres partenaires, des représentations auprès des ministères de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ainsi que de la Culture et des Communications.		
1.5 LE DÉVELOPPEMENT ET LA CONSOLIDATION DES ACTIVITÉS DÉDIÉES AU SOUTIEN DES ARTISTES, DES ORGANISMES ET DES INSTITUTIONS CULTURELLES	1.5.1 Diffuser et promouvoir les programmes de subvention pour les arts et la culture.	<i>Avoir révisé les activités de soutien en vue d'améliorer les services :</i> - Nombre de dossiers de candidature; - Hausse du nombre de partenaires financiers; - Ouverture de la ressource.	1.5.1 1.5.2 1.5.3 1.5.4
	1.5.2 Déterminer les services d'accompagnement offerts à nos membres.		
	1.5.3 Augmenter le nombre de partenaires financiers dans les activités de reconnaissance (Prix).		
	1.5.4 Compléter le montage financier du projet de Ressourcerie.		

AXE 2 - L'AFFIRMATION DES ARTS ET DE LA CULTURE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

OBJECTIFS	ACTIONS	RÉSULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS	ACTIONS DE L'AN 1
2.1 L'ACTION POLITIQUE EN ASSOCIATION AVEC LES LEADERS CULTURELS, SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES	2.1.1 Participer à la coalition La culture au cœur du Québec.	<i>Avoir exercé une action stratégique en faveur de la prise en compte de la culture et des arts dans les territoires :</i> - Documentation de la contribution du Conseil à la coalition; - Création du Comité d'action politique; - Type et nombre des activités conjointes de représentation.	2.1.1 2.1.2
	2.1.2 Poursuivre les représentations auprès de la Ville de Québec pour des ajustements à la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement en collaboration avec le Regroupement des artistes en arts visuels (RAAV) et le Conseil des métiers d'art du Québec (CMAQ).		
	2.1.3 Développer des stratégies d'actions politiques en faveur des arts et de la culture.		
2.2 LA DOCUMENTATION ET LA PROMOTION DU RÔLE DE LA CULTURE DANS LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES	2.2.1 Réaliser une étude sur une base quinquennale portant sur l'impact économique de la culture par territoires.	<i>Avoir développé un argumentaire pertinent sur l'impact des arts dans les territoires :</i> - Dépôt de l'étude; - Diffusion de l'argumentaire; - Publication d'un bilan de la démarche d'accessibilité à des fins de transfert d'expertise.	2.2.1 2.2.2
	2.2.2 Poursuivre la participation à la démarche d'accessibilité aux arts en milieu local (Projet Saint-Sauveur).		
2.3 LE SOUTIEN AUX MRC ET AUX MUNICIPALITÉS	2.3.1 Rendre disponible une offre de services rédigée et diffusée aux MRC et aux municipalités.	<i>Avoir accompagné au moins un nouveau territoire annuellement :</i> - Offre rédigée et diffusée; - Nombre d'accompagnements.	
2.4 L'AFFIRMATION DU STATUT DE CAPITALE DE LA VILLE DE QUÉBEC COMME LIEU DE PRODUCTION DISTINCTIF AU PLAN CULTUREL	2.4.1 Faire pression auprès des instances gouvernementales afin de doter la capitale et ses institutions culturelles de ressources adéquates.	<i>Avoir documenté les besoins des institutions et exercer des représentations :</i> - Dépôt et diffusion d'un état de situation; - Activités conjointes de représentation.	

AXE 3 - L'ACCOMPAGNEMENT ET LE SOUTIEN AUX MEMBRES

OBJECTIFS	ACTIONS	RÉSULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS	ACTIONS DE L'AN 1
3.1 LA CONSOLIDATION DU PÔLE DE FORMATION	<p>3.1.1 Affirmer l'expertise du Conseil à titre de pôle de formation régional en arts et culture.</p> <p>3.1.2 Évaluer et réviser le programme actuel en termes de pertinence et d'impact.</p>	<p><i>Avoir consolidé le programme de formation et avoir évalué ses impacts :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Étude d'impact réalisé; - Stratégie et outils de communication développés. 	3.1.1
3.2 LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES NUMÉRIQUES	<p>3.2.1 Implanter la fonction d'agent de développement numérique (ADN).</p> <p>3.2.2 Développer des stratégies disciplinaires par le numérique.</p>	<p><i>Avoir élargi la communauté de pratique numérique à l'ensemble des disciplines :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'activités de représentation; - Fonction d'ADN mise en place. 	3.2.2
3.3 UNE PRESTATION DE SERVICES ACCRUE AUX MEMBRES EN MRC	<p>3.3.1 Accroître les services de formation dans les MRC.</p> <p>3.3.2 Développer un événement dans la Capitale-Nationale à l'image du Grand rendez-vous des arts en Chaudière-Appalaches.</p> <p>3.3.3 Revendiquer les ressources pour un service de soutien aux territoires.</p>	<p><i>Avoir pris en compte les réalités territoriales :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de formations en MRC; - Événement réalisé en Chaudière-Appalaches et dans la Capitale-Nationale; - Représentations faites auprès du ministère de la Culture et des Communications. 	3.3.3
3.4 L'AMÉLIORATION DES OUTILS DE COMMUNICATION	<p>3.4.1 Rédiger une nouvelle politique de communication.</p> <p>3.4.2 Élaborer un plan de communication organisationnelle en soutien à la planification stratégique.</p> <p>3.4.3 Faire une refonte du site web du Conseil de la culture.</p>	<p><i>Avoir bonifié les outils de communication :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Politique des communications adoptée par le conseil d'administration; - Site web revu, y compris la base de données; - Outils de communication mis à jour. 	3.4.1 3.4.3
3.5 LA CONSOLIDATION DU PROGRAMME D'ASSURANCES COLLECTIVES	<p>3.5.1 Réaliser un audit de l'offre des services d'assurances.</p> <p>3.5.2 Optimiser la gestion du service.</p>	<p><i>Résultats attendus et indicateurs :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Avoir augmenté l'attractivité et la compétitivité du programme d'assurances à l'échelle du Québec; - Augmentation du nombre d'adhérents. 	3.5.1 3.5.2

AXE 4 - LE REGROUPEMENT, LA CONCERTATION ET LA GOUVERNANCE DU CONSEIL

OBJECTIFS	ACTIONS	RÉSULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS	ACTIONS DE L'AN 1
4.1 L'ADAPTATION DE LA STRUCTURE DE GOUVERNANCE	<p>4.1.1 Réviser les règlements généraux.</p>	<p><i>Avoir adopté les nouveaux règlements :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Modification de la composition du conseil d'administration; - Modification du processus électoral; - Modification des instances de concertation. 	4.1.1
4.2 LA CONSOLIDATION DE LA STRUCTURE DE FONCTIONNEMENT	<p>4.2.1 Identifier le niveau et le type de ressources humaines requises.</p> <p>4.2.2 Redéfinir les mandats et l'affectation des ressources humaines.</p>	<p><i>Avoir adopté un plan de réaménagement du mode de fonctionnement :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification des étapes réalisées; - Descriptif des mandats adoptés et affectations faites. 	

AXE 5 - LA CONSOLIDATION DU FINANCEMENT DE L'ORGANISATION

OBJECTIF	ACTIONS	RÉSULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS	ACTIONS DE L'AN 1
5.1 LA RÉÉVALUATION ET L'ACCROISSEMENT DES REVENUS AUTONOMES	<p>5.1.1 Réviser tous les types de cotisation en cohérence avec le nouveau panier de services.</p> <p>5.1.2 Constituer les Amis du Conseil de la culture à des fins philanthropiques.</p>	<p><i>Avoir identifié les paramètres guidant le niveau des cotisations :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Panier de services révisé; - Nouvelles cotisations effectives. 	5.1.1